

# , dur les pavés alréens !



l'As-  
ance  
arge  
ctive-  
Jean-

èves  
les  
appe-  
i les  
non  
icots  
l des  
pas  
é les  
instal-  
xplici-

notent encore que certains commerces ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants. « C'est obligatoire pour les commerces depuis 2015, » explique encore Jean-Yves Mahéo. « Beaucoup de commerces alréens s'y mettent au fur et à mesure. Certains commerces ont des rampes amovibles, qu'ils installent quand une personne en fauteuil se présente. »

## Gros bug place aux Roues

Derrière lui Laurent Le Yondré, responsable du bureau d'études de la ville en charge de la voirie et de l'accessibilité, est attentif aux remarques des élèves. Un peu plus loin ils vont d'ailleurs renéger un

délimite les deux espaces. Un banc placé trop près de la barrière, la plantation d'un propriétaire devant la porte d'entrée de sa maison et la dénivellation d'un bac à arbre rendent l'accès à la place particulièrement difficile pour un fauteuil roulant manuel et quasi impossible pour un fauteuil électrique plus imposant. « Il faudrait déplacer le banc », note Laurent Le Yondré.

## Élargir le regard

Pour Isabelle Even, enseignante à Kerplouz, là est tout l'intérêt de l'opération. « C'est un partenariat », explique-t-elle. « C'est le service patrimoine de la ville qui fait

handicap. Pour nos élèves, futurs professionnels mais aussi futurs citoyens. On n'est pas là pour forcément pointer du doigt ce qui ne va pas. Notre objectif est de valoriser ce qui a déjà été fait en faveur du handicap ».

## Commission d'accessibilité

Les deux adjoints n'ont pas perdu une bouchée des interventions et ont déjà des idées, au cas où l'opération se renouvellerait l'année prochaine. « Il faudra convier les membres de la commission d'accessibilité qui se réunit trois fois par an », estiment-ils. « Ça leur permettrait d'avoir un nouveau regard. On voit qu'il y a des points